

**COMMISSION DES
EXPERTS POUR LA
SÉCURITÉ DANS
L'INDUSTRIE CHIMIQUE
SUISSE (CESICS)**

La Commission suisse des Experts pour la Sécurité se charge de promouvoir la sécurité dans l'industrie chimique. Elle s'efforce de dépister les problèmes actuels et de reconnaître les missions d'une certaine importance concernant la sécurité et de faire entreprendre et de promouvoir leur étude par des spécialistes ou des groupements professionnels, relevant de l'industrie et de l'administration publique.

En se fondant sur l'expérience pratique et sur les résultats des travaux de l'industrie, elle cherche à élaborer les recommandations utiles là où, soit les bases d'une législation, soit des directives acceptées sont inexistantes. La Commission des Experts, en collaboration avec les autorités, s'emploie à l'élaboration d'interprétations judicieuses et à trouver des solutions pratiques dans le cadre des lois des réglementations officielles et se tient à la disposition des autorités pour l'élaboration des directives et des bases en vue d'établir une législation.

Cette Commission publie des fascicules sur différents domaines touchant à la sécurité dans l'industrie chimique.

Quelques brochures ont été traduites de l'allemand en français :

N° 1 : Tests de sécurité pour substances chimiques, 1989, 3e édition revue et élargie.

N° 2 : Électricité statique^{1,2}. Règles pour la sécurité des fabrications, 1989, 3e édition revue et élargie.

N° 3 : Protection par gaz inerte¹. Méthodes pour prévenir la formation de mélanges air/produits inflammables dans les installations de production pour produits chimiques.

N° 4 : Introduction à l'analyse des risques. Systématique et méthodes, 1986, 2e édition.

N° 5 : Broyage des substances



combustibles. Évaluation de sécurité des substances à broyer, mesures de protection des installations de broyage, tests de contrôle des substances à broyer, 1987, 2e édition revue et élargie.

N° 6 : Séchage des substances solides¹ dans des armoires de séchage à air et sous vide, dans des sècheurs à pales, 1985.

N° 7 : Prévention des incendies dans les installations de ventilation et de climatisation¹ dans les laboratoires et dans les ateliers de fabrication de l'industrie chimique 1990, 2e édition.

N° 8 : Sécurité thermique des procédés chimiques². Données, critères de jugement, mesures, 1991, 2e édition.

N° 9 : Guide pour la réalisation d'audits de sécurité (safety audits)¹. Principes, systématique, méthodologie, mots vedette, 1991.

N° 10 : Analyse de risque en relation avec l'ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM)¹. Guide pour la rédaction de rapports succincts et études de risque pour les entreprises qui utilisent des substances, des produits, des déchets spéciaux, 1991.

1 Ces cahiers ne sont disponibles qu'en langue allemande. Il est prévu de les traduire en français.

2 Disponible en anglais.

• Pour les obtenir s'adresser au Dr R.J. Ott, Section chimie, Division de la sécurité au travail, CNA, CH-6002 Lucerne.

WORLD BUSINESS COUNCIL FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT (WBCSD)

Le WBCSD est un nouvel organisme créé à la suite de la fusion du World Industry Council for the Environment (WICE) et du Busi-

ness Council for Sustainable Development (BCSD). Son but est de veiller à ce que les entreprises du monde entier soient efficacement entendues dans le débat sur l'environnement et le développement durable.

• Christine Elleboode.
Tél. : (1) 49.53.29.93.
Fax : (1) 49.53.28.89.

**OSCAR DE LA SÉCURITÉ
INCENDIE**

L'Oscar 1994 est décerné à deux lauréats :

• Butagaz est une filiale de Shell-France : 570 personnes, le plus important parc industriel du secteur avec 23 sites répartis sur le territoire français, 60 ans de maîtrise de la chaîne des gaz de pétrole liquéfiés (GPL), 800 000 tonnes commercialisées par an dont 30 millions de bouteilles pour 4,7 millions de foyers et 200 000 clients professionnels/particuliers à travers 44 000 revendeurs et 200 stations-services.

Équipements de sécurité : 125 millions de francs sur 5 ans .

Aucun accident hors site industriel depuis 30 ans - 2 fois 1 million d'heures ouvrées sans accident humain.

• Comela (mécanique et tôle industrielle) : usine de 13 000 m² dans l'Ouest Lyonnais, 300 personnes, atelier d'usinage mécanique équipé de 40 centres numériques, fabrication de silencieux automobiles, réservoirs d'air sous pression et suspensions pneumatiques.

Formation à la sécurité incendie systématique et répartition des équipements fixes (détection-extinction automatique) et mobiles, parfaitement adaptée à la

configuration des risques liés aux postes de travail.

12 pompiers volontaires au sein du personnel et 2 chefs de corps.

Actions de préventions immédiates consécutives à la maîtrise de 4 débuts d'incendie dans les dernières années.

Les 5 précédents oscars : 1989 : Automobiles Peugeot, 1990 : Mory TNTE, 1991 : Thomson, 1992 : SCA Monoprix, 1993 : Stora-Feldmuehle.

• Fédération Française du Matériel d'Incendie, 39-41, rue Louis Blanc, 92400 Courbevoie. Tél. : (1) 47.17.63.03. Fax : 47.17.63.05.

**L'ALTERNATIVE AUX
HALONS 1301 : LE FM 200**

Cet agent, produit par la société américaine Great Lakes Chemical Corporation, serait actuellement le substitut (HFC 227ea) le plus efficace. Son utilisation est en accord avec les recommandations du ministère français de l'Environnement en matière de cardiotoxicité des substances extinctrices. Il figure sur la liste des alternatives aux Halons établies aux États-Unis par le US EPA (United States Environmental Protection Agency) SNAP (Significant New Alternatives Policy).

Sa production, conforme aux normes Iso 9002, lui confère une garantie de pureté, nécessaire à son utilisation dans des risques tels que les salles informatiques, les systèmes électroniques ou de télécommunications, les armoires d'énergie...

Il satisfait au protocole d'essais définis par le CNPP (Centre National de Prévention et de Protection), qui est le seul protocole retenu par l'APSAD (Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances Dommages) pour l'utilisation du FM200 en France.

• Cerberus Guinard, ZI, 617, rue Fourny, BP 20, 78531 Buc Cedex. Tél. : (1) 30.84.66.00. Fax : (1) 39.56.42.08.